

## Textes non encore approuvés par l'IASB

<b>Le processus européen d'approbation des normes</b>			
<b>État au 27 janvier 2006</b>			
[Les corrections apportées à la version précédente sont marquées en gras]			
	L'EFRAG a-t-il donné un avis favorable à l'approbation ?	L'ARC a-t-il voté?	Quand est prévue la date d'approbation ? (1)
<b>NORMES</b>			
<b>INTERPRÉTATIONS</b>			
IFRIC 7 « Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29 Information financière dans les économies hyperinflationnistes »	<b>(le 14 Janvier)</b>	L'ARC est appelé à voter en Février 2006	<b>Printemps 2006</b>
<b>IFRIC 8 « Champ d'application d'IFRS 2 : Paiement fondé sur des actions »</b>	<b>L'EFRAG projette de donner son avis en Mars 2006</b>	<b>L'ARC est appelé à voter en Mai 2006</b>	<b>Été 2006</b>
<b>AMENDEMENTS</b>			
<b>Amendement d'IAS 21</b>	<b>L'EFRAG projette de donner son avis en Février 2006</b>	<b>L'ARC est appelé à voter en Février 2006</b>	<b>Printemps 2006</b>
(1) Les dates renseignées dans cette colonne sont l'évaluation optimiste de la dernière date pour l'approbation. Ces informations sont fournies pour être utiles, mais il s'agit seulement d'une évaluation: bien que la date d'approbation ne soit pas susceptible d'être beaucoup plus tardive que les dates renseignées, elle pourrait être plus précoce.			

## Textes approuvés par l'IASB

	<b>Date d'approbation</b>	<b>Date de publication (2)</b>
<b>IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir »</b>	<b>11 Janvier 2006</b>	<b>27 Janvier 2006</b>
<b>IFRIC 6 « Passifs découlant de la participation à un marché déterminé – Déchets d'équipements électriques et électroniques »</b>	<b>11 Janvier 2006</b>	<b>27 Janvier 2006</b>
<b>Amendements d'IFRS 1 et IFRS 6</b>	<b>11 Janvier 2006</b>	<b>27 Janvier 2006</b>
<b>Amendements d'IAS 39 et IFRS 4 « Contrats d'assurance »</b>	<b>11 Janvier 2006</b>	<b>27 Janvier 2006</b>
<b>Amendement d'IAS 1 « Informations à fournir sur le capital »</b>	<b>11 Janvier 2006</b>	<b>27 Janvier 2006</b>
<b>Amendement d'IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation - Couverture de flux de trésorerie au titre de transactions intra-groupes futures »</b>	<b>21 Décembre 2005</b>	<b>22 Décembre 2005</b>
Amendement d'IAS 39 « Option juste valeur »	15 Novembre 2005	16 Novembre 2005
IFRIC 5 « Droits aux intérêts émanant de fonds de gestion dédiés au démantèlement, à la remise en état et à la réhabilitation de l'environnement »	8 Novembre 2005	24 Novembre 2005
IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient une location »	8 Novembre 2005	24 Novembre 2005
Amendements d'IAS 19 « Traitement des gains et pertes actuariels, des régimes groupes et des informations à fournir »	8 Novembre 2005	24 Novembre 2005
IFRS 6 « Prospection et évaluation de ressources minérales »	8 Novembre 2005	24 Novembre 2005
Amendement d'IAS 39 « Transition et comptabilisation initiale des actifs et passifs financiers »	25 Octobre 2005	26 Octobre 2005
Amendement de SIC 12	25 Octobre 2005	26 Octobre 2005
IFRIC 2 « Parts sociales des entités coopératives et instruments similaires »	7 Juillet 2005	8 Juillet 2005
IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions »	4 Février 2005	11 Février 2005
Amendements d'IAS 1, 2, 8, 10, 16, 17, 21, 24, 27, 28, 31, 33, et 40	29 Décembre 2004	31 Décembre 2004
IAS 32 « Instruments financiers : Informations à fournir et présentation »	29 Décembre 2004	31 Décembre 2004
IFRIC 1 « Variation des passifs existants relatifs au démantèlement, à la remise en état et similaires »	29 Décembre 2004	31 Décembre 2004
IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées »	29 Décembre 2004	31 Décembre 2004
IFRS 4 « Contrats d'assurance »	29 Décembre 2004	31 Décembre 2004
Amendements d'IAS 36 et IAS 38	29 Décembre 2004	31 Décembre 2004
IFRS 3 « Regroupements d'entreprises »	29 Décembre 2004	31 Décembre 2004
IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation »	19 Novembre 2004	9 Décembre 2004

IFRS 1 « Première application des normes internationales d'information financière (IFRS) »	6 Avril 2004	6 Avril 2004
Normes et interprétations existantes au 1 <sup>er</sup> mars 2002, autres qu'IAS 32 et 39 et leurs interprétations (en d'autres termes, IAS 1, 2, 7, 8, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 40 et 41 ; et SIC 1, 2, 3, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32 et 33)	29 Septembre 2003	13 Octobre 2003
<p>(2) Les règlements et les amendements aux règlements entrent en vigueur 3 jours après publication au Journal officiel.</p> <p>La Commission européenne a informé les États membres que les règlements européens adoptant les IAS et IFRS publiés au JOUE et entrant en vigueur après la date de clôture des états financiers mais avant la date d'arrêté des états financiers peuvent être appliqués par les sociétés dans leurs états financiers.</p>		